

# COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le 22 janvier à 20H, le conseil municipal de Senlisse, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick LEBRETON, premier adjoint.

Etaient présents : Mmes et MM Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, adjoints

Mmes et MM Claude PARONNEAU, Véronique LINARES, Marie-Philomène TAVARES, Denis PIERRE, Pascal BRINDEJONC, Christophe GASPARINI, Lauri BOUNATIROU, conseillers.

Absents excusés : M. Jacques FIDELLE (pouvoir à M. Lebreton), M. Jean-Pierre CABOCEL (pouvoir à Mme Paronneau)

Absents : M. Pascal POMMERE, M. Sébastien FINCK

Secrétaire : Mme Monique LE ROY

L'approbation des 2 comptes-rendus des conseils précédents se fera la prochaine fois.

Demande à rajouter à l'ordre du jour : reprise d'un emprunt de la M49 sur le budget communal.

## **1) Communication des Adjointes et délégués**

### **Yannick LEBRETON**

Commission travaux : voir compte-rendu diffusé à tous les conseillers.

Commission urbanisme : PLU à commencer avant fin 2015-

Vœux du maire : samedi 17 janvier avec le conseil municipal et les Senlissais (environ 45 personnes), Yannick Lebreton a lu une lettre écrite par Jacques Fidelle relatant les faits marquants de 2014.

### **Lauri BOUNATIROU**

Réunion avec le PNR sur l'attribution des subventions.

Commission communication : Réunion prévue prochainement ; que ceux qui ont des idées les donnent.

SIVU : Le Président est mécontent que la commune de Senlisse ait voté contre la modification des statuts. On ne pourrait pas sortir du SIVU avant 10 ans ? Les Senlissais ne veulent pas payer plus cher que les communes voisines, extérieures au SIVU.

Arrêt bus de Garnes : Le Conseil Général a accepté la mise en place de panneaux, d'un zébra, et du prolongement de la ligne continue.

Rappel : les motos sont interdites dans la forêt.

### **Christophe GASPARINI**

Réunion SIVOM : le Président du SIVOM a décidé de ne pas être rémunéré.

### **Denis PIERRE**

RAS

### **Pascal BRINDEJONC**

Un devis a été demandé pour l'installation d'un SLIS (filtre pour l'internet de l'école)

### **Claude BENMUSSA**

Commission finances : Claude travaille avec Claudine sur le budget 2015. Une commission finances élargie se tiendra le 26 février à 10 h 30.

SIVOM : ébauche du budget 2015 ; contribution stable pour Senlisse.

Le déficit de la piscine étant de 200 000 euros, demande d'un plan stratégique à 5 ans pour redynamiser la fréquentation : Prévoir un agrandissement avec une partie extérieure en reliant la piscine actuelle à un petit chemin ludique en eau.

CCHCV : Claude Benmussa a demandé à participer à la commission finances repoussée au 26 février pour préparer le budget 2015. On aura, à cette date, l'avis du préfet sur les changements éventuels dans la CCHCV.

Très haut débit : on s'oriente, pour les petites communes, vers la montée en débit (booster la fibre). On arriverait à 10 mégas.

### **Claude PARONNEAU**

SIRSEM : réunion le 13 Janvier : investissement dans une machine à laver la vaisselle pour le restaurant scolaire. La mairie de Dampierre veut nous facturer le repas de cantine à 4,5 euros pour frais diverses, mais nous payons déjà ces frais dans notre participation d'environ 3000 euros par enfant.  
Visite de l'école maternelle.

### **Véronique LINARES**

Problèmes pour remplacer Gloria, très souvent absente. Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont difficiles à animer, notamment avec les plus grands, qui n'ont pas très envie de participer.

### **Monique LE ROY**

Mêmes réunions que Claude Paronneau et Véronique Linarès

ASSAD : équilibre tout juste leur budget, participation des communes indispensable.

Beaucoup d'absentéisme cette année.

TNI (Tableaux numériques interactifs) : Ils seront installés pendant les vacances de Février mais il y a des travaux à faire préalablement : décrocher les anciens tableaux, prises électriques à poser).

### **Christiane LAMBOLEY**

Est allée à plusieurs réunions du SIAHVY pour la modification des statuts. (voir paragraphe 5)

### **2) Renouvellement de la convention avec l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat)**

Cette agence propose des conseils personnalisés pour la maîtrise de l'énergie. Il est proposé de la renouveler pour 3 ans.

Les référents énergie pour la commune sont P.Pommeré et G.Huppe.

Adopté à l'unanimité

### **3) Décision de modification du POS en PLU**

La loi ALUR prévoit que les POS non transformés en PLU au 31/12/2015 deviendront caducs.

Il est donc proposé de lancer la procédure de modification du POS de Senlisse en PLU, sachant qu'il devra être approuvé avant le 27/3/2017. Nous serons aidés par le PNR ; il faudra, néanmoins, nommer un consultant.

Adopté à l'unanimité

### **4) Modification des statuts du PNR**

Le PNR a procédé à une modification de ses statuts afin de lui conférer la compétence rivière.

Adopté à l'unanimité

### **5) Modification de statuts du SIAHVY**

-Suppression du caractère obligatoire du transfert des compétences rivière et assainissement.

-Redéfinition de la compétence rivière afin d'y détailler le contenu de la nouvelle compétence GEMAPI.

-Prise de la compétence complémentaire eaux pluviales.

Adopté à l'unanimité

### **6) Confirmation et accord pour la signature de la convention avec le SIAHVY, modifiée suite aux nouveaux statuts**

Le SIAHVY est un syndicat intercommunal.

Adopté à l'unanimité

### **7) Demandes de subventions**

Autorisation à Monsieur le Maire de demander des subventions, notamment pour :

- Les travaux de mise aux normes des installations électriques de l'école et de la mairie.

Adopté à l'unanimité

8 ) **Reprise d'un emprunt de la M49 sur le budget communal.**

Quand la M49 sera reprise par le SIAHVY, la commune de Senlisse devra la refacturer au SIAHVY.

Adopté à l'unanimité

9 ) **Questions diverses**

- **panneaux routiers pédagogiques**

Achat et pose de panneaux routiers pédagogiques pour inciter les conducteurs à ralentir.

On demande à L.Bounatirou de faire faire un devis et de regarder les subventions éventuelles.

- **coupure nocturne de l'éclairage public**

Plusieurs possibilités : coupure entre 1 heure et 5 heures du matin.

Baisser l'intensité des lampadaires.

Y.Lebreton remarque que l'éclairage permanent rassure la population.

Il est souligné également qu'il n'y a ni trottoir ni éclairage à partir de la ferme du Moulin d'Aulne.

**Le prochain conseil aura lieu le mercredi 25 mars 2015 à 20 h**

La séance est levée à 22 H 30